





BILAN ANNUEL 2022

*« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail
d'équipe qu'en revient le mérite. » - Franck Piccard*



Un bilan annuel sert à évaluer et à rendre compte de l'efficacité des services fournis par une municipalité à ses concitoyens. Il permet de mesurer les performances, d'identifier les domaines à améliorer, de justifier l'utilisation des ressources publiques et de garantir la transparence administrative.





LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente la première édition du rapport d'activités élaboré par l'ensemble des services municipaux. Ce rapport permet de mesurer l'activité des services municipaux d'ALLAIRE et de présenter leurs actions au cours de l'année 2022, réparties par domaines de compétences.

Dans les années à venir, de nouveaux indicateurs et commentaires viendront enrichir ce document, renforçant ainsi son rôle informatif auprès des élus et du public. Aujourd'hui, rendre compte de nos activités aux habitants d'ALLAIRE est une démarche incontournable de transparence démocratique. Destiné à tous les habitants et à tous les partenaires de la commune d'ALLAIRE désireux d'en savoir plus sur les activités et sur la nature des missions rendues par les agents municipaux, ce rapport d'activité des services propose quelques données clés et des éléments qualitatifs permettant aujourd'hui de mieux appréhender l'évolution des actions mises en œuvre et parfois de les orienter en fonction des besoins exprimés par la population.

Il convient de rappeler qu'en 2022, les services aux habitants ont été très actifs et se sont renforcés notamment par :

- **La reprise en régie municipale de l'accueil de loisirs sans hébergement, O Merveilles** (les mercredis et pendant les vacances scolaires) qui crée un engouement sans précédent (140 enfants ont été accueillis sur 104 journées d'ouverture) et devient un lieu vibrant d'activités, favorisant l'épanouissement de nos jeunes concitoyens et renforçant le dynamisme de notre commune.

- Les données 2022 viennent conforter l'intérêt des missions proposées par **la Maison France services**. Principalement axé sur l'accessibilité et la proximité, ce dispositif permet d'offrir à la population locale un point central où bénéficier d'une gamme diversifiée de services publics dans un contexte de nu-mérisation croissante de la société. Les retours positifs sont manifestes. Chaque citoyen (d'ALLAIRE et communes voisines, soit plus de 17 000 habitants) peut désormais accomplir ses démarches administratives de manière simplifiée et profiter gratuitement d'un accompagnement personnalisé.

- La commune d'ALLAIRE a également choisi de répondre favorablement au plan d'urgence déployé par l'Etat, en mai 2022 : le service "**Accueil à la population**" a élargi les disponibilités de rendez-vous en mairie afin de raccourcir les délais de délivrance des titres d'identité ainsi plus de 664 cartes d'identité et passeports supplémentaires ont pu être délivrés.

Ce rapport d'activité met l'accent sur l'action des services au bénéfice des habitants et du développement durable d'Allaire ; ce qui est une volonté affirmée du Conseil municipal. Je remercie tous les partenaires de la commune (Etat, département, région, agglomération, entreprises, associations...) qui contribuent au bien vivre à ALLAIRE.

J'exprime ma reconnaissance, ma gratitude envers chaque collègue élu et chaque agent de notre Commune, pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire,
Jean François MARY



SOMMAIRE

LES ÉLUS	5
LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	7
LE PÔLE RESSOURCES ET MOYENS	8-9
LE PÔLE ACCUEIL A LA POPULATION	10-11
LE PÔLE FINANCIER	12
LE PÔLE URBANISME ET AMENAGEMENT	13
LE PÔLE TECHNIQUE	14-15
LE PÔLE RESTAURATION SCOLAIRE	16
LE PÔLE MEDIATHEQUE	17
LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE	18-19



LE MAIRE
 Jean-François Mary
 Maire et Président de Redon Agglomération
 Permanence : en Mairie sur rendez-vous,
 contacter le secrétariat général

LES ÉLUS



Jean-Paul Gautier
 1er Adjoint
 Urbanisme / Voirie / Sécurité / transition écologique
 Permanence : sur rendez-vous



Pascal Noury
 3e Adjoint
 Sports, Loisirs & Vie associative - Bâtiments communaux
 Permanence : sur rendez-vous



Dominique Panhaleux
 Conseiller Délégué
 Voirie et espace rural
 Permanence : sur rendez-vous



Claude Dequi
 Conseiller Délégué
 Suivi des chantiers et entretien des bâtiments communaux
 Permanence : sur rendez-vous

Trois conseillers municipaux ont une délégation pour accompagner et développer les projets de transition écologique de la commune. Ils ont fait le choix de partager le travail et l'indemnité du poste d'adjoint normalement consacré à la Transition afin de pouvoir traiter ce sujet de manière complémentaire et transversale dans les différentes commissions



Maryse Paris
 4e Adjointe
 Affaires sociales, santé, logement, CCAS
 Permanence : sur rendez-vous



Yoann Le Fol
 Conseiller Délégué
 Transition écologique : énergie et bâtiments, participation citoyenne
 Permanence : sur rendez-vous



Isabelle Cargouët
 Conseillère déléguée
 Affaires sociales - accompagnement des familles et des personnes isolées - logement
 Permanence : le lundi sur rendez-vous



Fabien Racapé
 Conseiller Délégué
 Transition écologique : alimentation, valorisation du site de Coueslé, mobilité
 Permanence : sur rendez-vous



Jean-Lou Lebrun
 5e Adjoint
 Affaires scolaires, périscolaires, Vie culturelle
 Permanence : sur rendez-vous



Pierre-Alexandre Joly
 Conseiller Délégué
 Transition écologique : urbanisme, agriculture et biodiversité
 Permanence : sur rendez-vous



Séverine Mahé
 6ème Adjointe
 Enfance - jeunesse
 Permanence : sur rendez-vous



Florence Bocq
 2e Adjointe
 Communication & affaires générales
 Permanence : le soir en semaine à partir de 18h00 et le samedi matin de 9h à 12h30 - sur rendez-vous



Michel Seiller
 7e Adjoint
 Finances - commerces - artisanat - développement économique et emploi.
 Permanence : sur rendez-vous

Les conseillers municipaux

Maryse Allard, Nicolas Briand, Angélique Caillet, Anne-Cécile Davis, Marie-Hélène Degrés, Bruno Douzamy, Mickaëlle Gélard, Sophie Jan, Julien Monnier, Marie-Laure Fauveau, Floriane Potier, Isabelle Sérot, Virginie Schott.

ORGANIGRAMME

DES SERVICES

En 2022, nous avons opté pour un organigramme circulaire.

L'intérêt de créer un organigramme circulaire plutôt qu'un organigramme hiérarchique réside dans la façon dont les informations sont présentées visuellement. Un organigramme circulaire permet de mettre l'accent sur la collaboration, l'échange d'idées et la prise de décision collective, plutôt que sur une structure de pouvoir hiérarchique traditionnelle.



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



La Directrice Générale des Services mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations des élus, auprès desquels elle est force de proposition. Elle met en place l'organisation générale des services dont elle coordonne l'activité tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires. Elle a en charge la bonne exécution des marchés publics.

En ce qui concerne les budgets et les conseils municipaux, elle en pilote, sous l'autorité du Maire, la préparation et le suivi. Elle définit le management à mettre en œuvre, supervise le recrutement du personnel et veille à la bonne réalisation des projets de la collectivité, en s'appuyant notamment sur un collectif de direction composé de 9 responsables de pôle, et une assistante. Elle assure le lien avec les services de la Communauté d'Agglomération.

Chiffres clés 2022

33 Bureaux municipaux

11 Conseils municipaux

191 Délibérations

25 Décisions du maire

21 Réunions de comité de direction CODIR

4 Participations aux réunions des DGS de la Communauté d'agglomération

30 Commissions extra municipales

2 Marchés publics et **8** consultations simples

1 Délégation de service public (DSP Crématorium)

24 Questions juridiques posées à notre service juridique SVP

SECRETARIAT DES AFFAIRES GÉNÉRALES (1 agent)

- Gestion de l'assemblée délibérante Conseil municipal et CCAS
- Publication des délibérations et actes (sur site internet et affichage), compte-rendu, rédaction du recueil des actes administratifs,
- Gestion du courrier (boîte mairie) et postal
- Envoi des convocations,
- Rédaction des Décisions, Arrêtés...
- Organisation des commissions de Marchés à Procédure Adaptée,
- Secrétariat des élus et le suivi des permanences du Maire
- Assistance à la Directrice Générale des Services (DGS) et des élus
- Organisation des dispositifs :
 - Argent de poche,
 - Aide aux devoirs
 - Conseil municipal des enfants,
 - Mobilité solidaire



PÔLE RESSOURCES ET MOYENS (3 AGENTS)



RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines de la commune est responsable de diverses tâches liées à la gestion du personnel et plusieurs missions lui sont affectées :

- Proposition et conception d'une politique d'optimisation des RH en lien avec la DGS
- Gestion des dossiers et des carrières du personnel, des emplois et développement des compétences
- Traitement des paies / - Gestion du prélèvement à la source
- Suivi du Comité Technique (CT) et Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT)
- Gestion des recrutements, absences, formation des agents

Chiffres clés 2022

307 arrêtés individuels

5 recrutements

893 bulletins de paie

49 agents fonctionnaires et contractuels sont présents

90,5 jour de formation pour agents

1 607 h travaillées par an par les agents de la commune conformément à la législation en vigueur



Les faits marquants

- Mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)- avec envoi mensuel des données aux organismes de cotisation (impôts/retraite/URSSAF...)
- Suivi des contrats et rémunérations des animateurs du Centre de Loisirs
- Mise en œuvre du télétravail pour certains postes à raison de 25 jours maximum/an
- Création d'un organigramme circulaire et mise à jour des fiches de poste
- Réflexion sur la gestion dématérialisée des bulletins de paie et des absences : système opérationnel au 01/01/2023 (Manatime)

SUBVENTIONS

La personne en charge des ressources humaines doit également définir, mettre en œuvre et suivre les procédures relatives au financement des projets de la Commune et au suivi des subventions.

MISSIONS :

- Accompagner les services dans leur recherche de financements
- Suivre et contrôler la qualité des dossiers de demandes de subventions en veillant au respect des calendriers en matière de préparation et de dépôt des dossiers de subventions
- Suivi de l'état d'avancement des demandes de subventions, acomptes...

Sur 2022, **16** dossiers de subventions ont été déposés pour un montant de :

1 606 949 € de subventions notifiées



- Mise en place progressive de la dématérialisation des entretiens annuels professionnels via le logiciel ZOLA
- Suivi et calcul de l'annualisation des agents avec le logiciel SODEASOFT Planning Pro

"Le travail en équipe au sein d'une commune, où chaque individu a un rôle à jouer, est la clé d'une communauté fonctionnant de manière efficace et équilibrée". Florence Bocq, 2e Adjointe

Communication & affaires générales



INFORMATIQUE



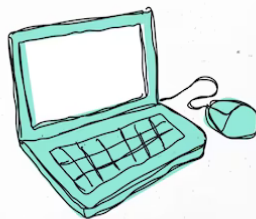
Un agent mis à disposition par Redon Agglomération assure toutes les missions suivantes :

- Gestion du parc informatique
- Gestion de la téléphonie

L'infogérance et la maintenance sont assurées par TBI et DSI Redon Agglomération. Ils supervisent l'infrastructure informatique et assurent son maintien en condition opérationnelle.

Un conventionnement existe avec Redon Agglomération pour la mise à disposition de cet agent.

Chiffres clés 2022



110 postes informatiques

9 serveurs dont 7 NAS

10 sites

120 tickets

303 heures d'intervention

réalisées par Yann Rollet

COMMUNICATION

En 2022, un agent en contrat d'apprentissage est venu compléter l'équipe. Durée du contrat : 1 an

MISSIONS :

- Participer à la mise en œuvre de la stratégie de communication de la commune en relation avec l'élue en charge de la communication, Mme Florence BOCQ
- Contribuer à la réflexion sur la nature des supports de communication de la collectivité, à la conception, la création et l'exécution graphique des supports de communication.
- Accompagnement des services dans la concrétisation graphique des projets

Les pré-maquettes du bulletin municipal et du livret des associations sont réalisées en interne. La conception graphique du bulletin municipal et du livret des associations est externalisée et confiée à la graphiste de LabO.GraphiE

Quelques exemples de supports de communication réalisés :

Réalisation de vidéos pour la réservation des salles



Participation à l'organisation de la fête du bois



PÔLE ACCUEIL À LA POPULATION (7 AGENTS)

Piloté par un responsable de service, il est composé de 4 agents représentant 3 équivalents temps plein pour la partie mairie et 3 agents représentant 2 équivalents temps plein pour la France Services, le pôle Accueil à la population regroupe les services Etat Civil, CCAS, dispositif de recueil Carte Nationale d'Identité-passeport, France Services-conseiller numérique.

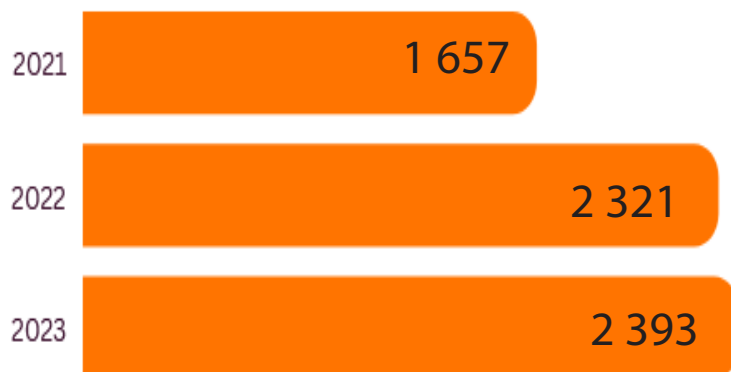
Etat civil - affaires générales - funéraire

Le service Etat Civil est responsable de la tenue des registres d'état civil (mariages, naissances, décès...), de la gestion des PACS, des cimetières, de la tenue et de l'organisation des élections et des campagnes de recensement de la population.

Ce service inclut également l'accueil général, physique et téléphonique (légalisation de signature, certification de documents, délivrance d'attestations diverses...) ainsi que le dispositif de recueil des demandes de CNI-Passeport.

PERSPECTIVES 2023

Augmentation du nombre de recueils des dossiers CNI-Passeport.



Chiffres clés 2022

- 7** Mariages célébrés
- 2** PACS célébrés
- 30** Avis de naissance (hors commune)
- 49** Décès
- 25** Transcriptions de décès
- 4** Dossiers de changement de nom
- 47** Recensements citoyens
- 63** Dossiers APA
- 2 321** Dossiers CNI/PASSEPORTS (hors remise)
- 178** Inscriptions sur les listes électorales
- 10** Concessions attribuées
- 4** Concessions renouvelées
- 22** Domiciliations
- 3 786** Réservations de salles
- 234** Repas CCAS

Les faits marquants

L'année 2022 a été une année électorale (élections présidentielles et législatives). Les services se sont mobilisés pour accueillir selon les normes réglementaires et sanitaires en vigueur les 2 392 électeurs allairiens.

Parallèlement, le service a étoffé son offre de démarches en ligne notamment en ce qui concerne le dispositif de CNI PASSEPORT avec la mise en place d'une plateforme de prise de rendez-vous en ligne (RDV 360), la consultation du planning de réservation des salles sur le site internet et la mise en ligne de formulaires remplissables pour réserver une salle.



CCAS / LOGEMENT

En cette période post crise, le CCAS a poursuivi l'accompagnement des personnes les plus fragiles et est resté attentif aux difficultés que pouvaient rencontrer les familles allairiennes.

Le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement pour 6 demandes de secours FSL (Fonds Solidarité Logement). Le CCAS a fait bénéficier les familles les plus démunies de

bons alimentaires pour un montant de 285 euros.

Le CCAS gère 20 logements sociaux (+ 5 pour la commune) et est partenaire des autres bailleurs sociaux présents sur la commune Bretagne Sud Habitat, Neotia, SA les Foyers, Espacil et Soliha.

"Il est primordial de maintenir des liens sociaux solides entre les habitants au sein de notre commune et au-delà, et de garantir l'aide aux plus vulnérables. Nous défendons les valeurs de solidarité, de respect des personnes et le partage d'expériences entre les générations, afin que chacun puisse s'épanouir, en se sentant entouré et soutenu".



Maryse Paris, 4e Adjointe
Affaires sociales, santé, logement, CCAS

LA FRANCE SERVICES

Depuis Novembre 2021, les 3 agents de la France Services vous accueillent au 10 Place de l'Église, à l'étage de la médiathèque.

La France Services est un service communal mis en place pour accompagner tout usager, quel que soit son lieu de domiciliation, dans ses démarches administratives et numériques du quotidien dans le cadre d'un partenariat avec 8 organismes étatiques (Assurance maladie, CAF, MSA, Pôle emploi, Assurance retraite, Ministère de l'Intérieur, Justice, Finances publiques). C'est également une mise à disposition d'outils informatiques ainsi qu'une aide à leur utilisation.

DISPOSITIF CONSEILLER NUMERIQUE

En vue d'accélérer la transformation numérique de la société, l'État a créé le dispositif « conseiller numérique » en s'appuyant sur les collectivités locales. Pour notre secteur, 6 communes se sont donc organisées pour mettre en oeuvre ce dispositif : Allaire, Rieux, Béganne, Saint Jean la Poterie, Théhillac et Saint Gorgon. Le conseiller numérique a la charge de former les habitants aux usages numériques du quotidien. Notre conseillère numérique, intervient sur le territoire de ces 6 communes et anime des ateliers collectifs ainsi que des permanences lui permettant d'accompagner individuellement chaque administré qui le souhaite.

Chiffres clés 2022

3 256 Accompagnements réalisés environ 13 demandes par jour d'ouverture

89 Ateliers

Top 5 des accompagnements

150 Immatriculations de véhicules

139 Demandes relatives aux impôts

121 Demandes relatives à la retraite personnelle

62 Demandes relatives au permis de conduire

50 Pré-demandes de titre d'identité et de voyage

Chiffres clés 2022

882 Accompagnements réalisés

114 Ateliers collectifs

225 Accompagnements individuels

286 Demandes ponctuelles

6 Communes partenaires

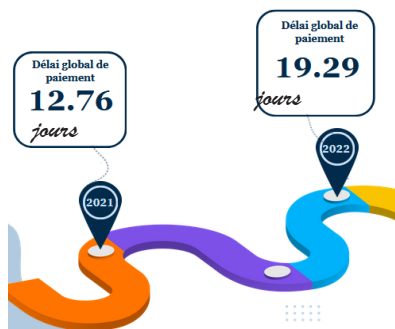
PÔLE FINANCIER (2 AGENTS)

Composé de deux agents, le service financier est garant de la préparation, de l'exécution et du contrôle des budgets (commune et CCAS) ainsi que des budgets annexes (lotissement de la Bande du moulin, gendarmerie, transport scolaire intercommunal, SPIC « Production énergie photovoltaïque »). Il assure au quotidien le paiement des dépenses et la facturation des services municipaux.

Activités du service :

- Élaboration des documents budgétaires et financiers (budget primitif, décisions modificatives, compte administratif) des budgets principaux (Commune et CCAS) ainsi que des budgets annexes (lotissement de la Bande du Moulin, Gendarmerie, transport scolaire intercommunal, SPIC « production énergie photovoltaïque »)
- Gestion financière des marchés publics
- Imputation et contrôle des engagements comptables
- Émission des mandats de paiements et titre de recettes
- Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire
- Suivi de la trésorerie et la gestion de la dette
- Gestion des amortissements
- Facturation et encaissement des services municipaux
- Gestion des régies municipales
- Inscriptions au portail familles (restaurant scolaire, centre de loisirs O'Merveilles, garderie municipale).

Délai global de paiement (en jour) :



Ce délai sera encore très largement amélioré en 2023.

La moyenne 2022 calculée sur le territoire de Redon Agglomération est de 19.81 jours

Le délai global de paiement cumulant celui de l'ordonnateur (le Maire) et du comptable public (service de gestion comptable de Redon) est de 30 jours (20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable public).



" Gérer de façon optimale le budget de la commune et les deniers publics est impératif pour assurer la transparence, l'efficacité et la confiance des citoyens ".

Michel Seiller, 7e Adjoint - Finances - commerces - artisanat - développement économique et emploi.

Chiffres clés 2022

4 271 mandats émis dont :

4 104 pour la commune

71 pour le CCAS

96 pour les budgets annexes

1 833 titres émis dont :

1455 pour la commune

308 pour le CCAS

70 pour les budgets annexes

4 421 factures émises dont :

2 799 pour le restaurant scolaire

824 pour le centre de loisirs

809 pour la garderie municipale

IQCL

L'IQCL (indice de qualité des comptes locaux) est un outil qui contrôle à la fois les schémas comptables et les délais de passation des opérations. Il présente les résultats sous forme d'items, portant sur les travaux de la responsabilité du comptable, les tâches relevant de l'ordonnateur et celles qui sont partagées.

Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations. Le service Finance a obtenu la note de :

19/20 en 2022



PÔLE URBANISME (1 AGENT)



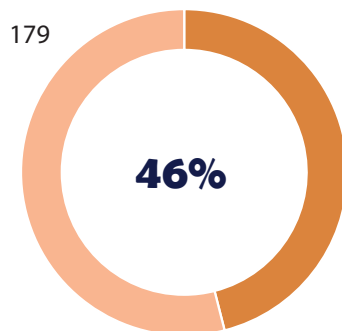
La responsable du service urbanisme assure la mise en oeuvre du droit des sols, avec le concours du service commun intercommunal d'instruction des autorisations du droit des sols de l'agglomération.



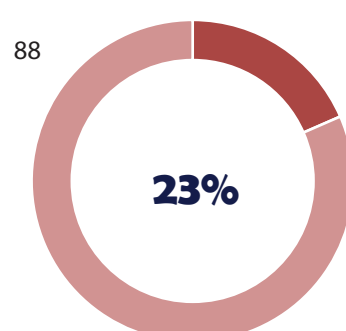
MISSIONS :

- Accueil et renseignement du public sur la faisabilité d'un projet en lien avec le Plan Local d'Urbanisme.
- Pré-instruction, traitement administratif et suivi des dossiers d'urbanisme.
- Délivrance des autorisations relatives au droit des sols (permis de construire, de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).
- Contrôle de la conformité des travaux effectués.
- Réalisation et contrôle des demandes d'autorisation d'occupation du domaine public.
- Veille sur le droit de préemption urbain pour la ville et les expropriations.
- Plan Local d'Urbanisme : planification urbaine, suivi de l'évolution du document d'urbanisme.
- Gestion de la commission communale des impôts directs.
- Suivi les acquisitions et transactions foncières

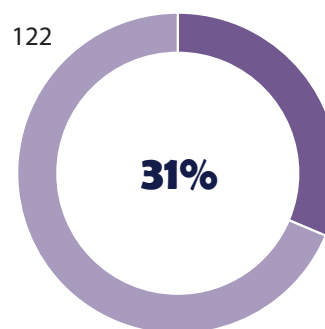
Certificat d'urbanisme (CU)



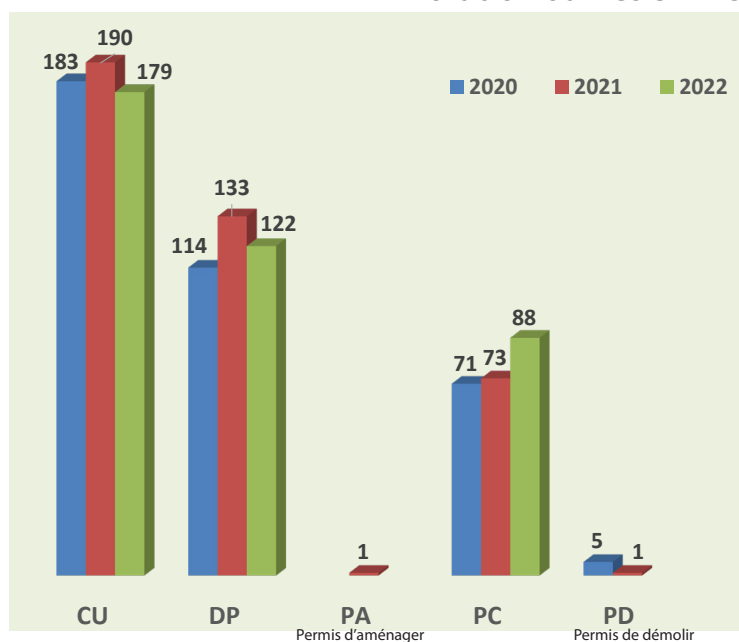
Permis de construire (PC) :



Déclaration Préalable (DP)



Evolution sur les 3 ANS



Chiffres clés 2022

- 62 856 €** : Taxe aménagement récoltée
- 1** modification PLU approuvée,
- 9** commissions "Urbanisme"
- 32** promesses de ventes
- 3** Acquisitions foncières dont 1 achat et 2 acquisitions de parcelles
- 49** Déclarations d'intention d'aliéner

" Anticiper le foncier et l'urbanisation de notre commune nous permet de planifier les projets, de favoriser un modèle de développement respectueux de l'environnement et de promouvoir des actions préservant un cadre de vie harmonieux pour les générations futures ".

Jean-Paul Gautier, 1er Adjoint
Urbanisme / Voirie / Sécurité / transition écologique



PÔLE TECHNIQUE (14 AGENTS)



Chargée de l'entretien des bâtiments municipaux (réparations, maintenances diverses, aménagements, extensions...), de la voirie municipale (réfection des rues, des trottoirs, de l'éclairage public, des stationnements et des circulations), des espaces verts (entretien, rénovation, création de nouveaux massifs, parcs et jardins), de la propreté de la ville, du nettoyage des rues et de la logistique des manifestations communales, la Direction des services techniques est composée de 14 agents dont une responsable des services techniques et d'une aide administrative : 20 h/s. Trois services composent cette direction : Bâtiments, Voirie, et Espaces verts.

Les faits marquants

- Achat d'une nouvelle tondeuse autoportée pour l'entretien terrain de foot et des grandes surfaces de tonte.
- Mise en sécurité de la rue St Hilaire.
- Achat d'une petite tondeuse autoportée pour lotissements communaux et abords des 3 chapelles.
- Etudes économie sur l'éclairage public et bâtiments publics. Passage en LED, changement d'horaire d'éclairage.
- Déménagement de la Mairie dans l'ancien bâtiment des médecins pendant les travaux d'extension.
- Gestion de la canicule estivale et risque de feu.
- Cet automne 13 km d'élagage réalisés par les agents techniques qui correspondent après passage des branches au broyeur à 100 m3 de paille.
- Retour des festivités après deux ans de covid.
- Dématérialisation des DICT et Arrêtés sur le logiciel :

Sogelink



Chiffres clés 2022

110 arrêtés

186 DT/DICT

37 Permissions de voiries hors logiciel SOGELINK - accueil et dossiers ST courants

12 agents répartis sur 3 pôles :

- Bâtiments communaux et locatifs CCAS
- Espaces verts - propreté et cheptel animalier
- Voirie entretien des accotements - suivi travaux - sécurité routière et manifestations

Parc auto

- 2 camions : DAF et Mascotte
- 4 véhicules : Kangoo, Jumpy, Ducato et Master
- 1 Tracteur avec super épareuse
- 1 microtracteur
- 1 mini bus Traffic Renault



Le maintien des Labels

C'est un moyen de démarquer notre collectivité des autres, mais également de rendre les habitants fiers de leur commune





ESPACES VERTS

La commune d'Allaire conserve depuis 2003, sa 3e fleur du label Villes et Villages fleuris, label récompensant son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie à travers son fleurissement global.

Notre commune labellisée depuis 2012, "0 phyto" n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, notamment après avoir signé la charte « Entretien des espaces des collectivités » et mis en place un plan communal de réduction des produits phytosanitaires.

- Serre communale
- 3 terrains de football enherbés
- Une piste d'athlétisme et terrains de pétanque
- Entretien et aménagement du domaine de Coueslé : 2 hectares sans le bois
- Parc animalier : 25 moutons Landes de Bretagne, des volailles des oies et 2 ânes et ruches
- Eco pâturage : 4 hectares
- Tonte - désherbage - 12 hectares
- 2 500 fleurs pour fleurissement du Bourg
- Renouvellement des arbres communaux
- Suivi des 34 km de circuits VTT et 12 km de randonnée
- Propreté des droits de place (marché)
- Suivie régie du pont bascule

"Embellir chaque jour notre commune est essentiel pour créer un environnement harmonieux, stimulant et agréable à vivre, favorisant ainsi le bien-être de ses habitants et renforçant un sentiment collectif de fierté et d'appartenance"

Pascal Noury, 3e Adjoint - Sports, Loisirs & Vie associative - Bâtiments communaux



VOIRIE

- Plus de 124 Km de voirie à surveiller
- 2 fauchages des accotements/an minimum (suivant météo)
- Entretien de fossés et travaux d'élagage, gabarits routiers en hiver
- Programme de travaux voirie en zone rurale d'un montant de : 145 000 euros
- Suivi de la signalétique horizontale et verticale de police dans le bourg
- Suivi/ mise en place des déviations
- Suivi de 51 bornes ou poteaux incendie



BATIMENTS

- 26** bâtiments recevant le public (ERP de 1ere à 5ème catégorie)
- 3** WC publics : 2 bourgs, 1 sur le domaine de Coueslé
- 11** Bâtiments d'intérêt public : Pont bascule - Station d'épuration et serre de séchage etc.
- 37** Locations communales et CCAS



PÔLE RESTAURATION SCOLAIRE (18 AGENTS)

Le service assure au quotidien :

- la production et le service des repas pour les enfants fréquentant les écoles, le centre de loisirs,
- le nettoyage des bâtiments municipaux,
- les états des lieux
- la distribution du bulletin
- le repas du CCAS

Chiffres clés 2022

300 à 320 repas produits et servis quotidiennement

44 005 repas produits et servis en 2022

74 520 dépensés

176 629 facturés (repas écoles + alsh)

Restauration

Elle s'organise autour de la cuisine centrale (MDTL). Elle assure la réception des denrées, la production repas/jour, leur conditionnement et le service dans les deux salles Hermine et Triskell du lundi au vendredi pour les deux écoles publique et privée y compris pendant les vacances scolaires, pour le Centre de loisirs O'Merveilles.

Le service dans les réfectoires est effectué par une équipe de 18 agents.

Coût net d'un repas restant à la charge de la commune : 3.51€ (repas, encadrement)

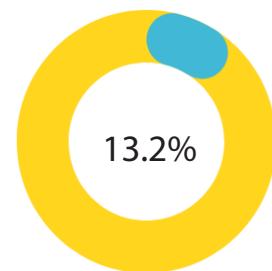
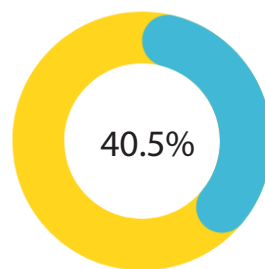
Durant cette pause, une dizaine d'agents est mobilisée (personnel de service) 12H à 13H40



Entretien des locaux

7 agents assurent ensuite le nettoyage des classes de l'école Renaudeau, ainsi que les circulations et sanitaires, à partir de 16h40 et jusqu'à 17h50.

D'autres bâtiments sont également entretenus quotidiennement par le service : maison du temps libre/restaurant scolaire/centre de loisirs, espace jeunes, vestiaires de foot, salle des sports, service technique, centre associatif, parties communes, logements rue de Redon, médiathèque, mairie, ferme de Coueslé



"Inculquer le goût du bien manger chez l'enfant est crucial pour favoriser de saines habitudes alimentaires, nourrir son corps et son esprit, et lui offrir les bases d'une vie en bonne santé."

Jean-Lou Lebrun, 5e Adjoint

Affaires scolaires, périscolaires, Vie culturelle



PÔLE MEDIATHEQUE (2 AGENTS)

Un service culturel de proximité dans un réseau

MISSION :

La médiathèque est composée d'une équipe de 2 agents (1.7 Etp) et son rôle principal consiste à :

- Favoriser l'accès à l'information; former le public à son utilisation, sous toutes ses formes (imprimée, numérique, audiovisuelle)
- Fournir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion (la bibliothèque comme lieu de vie sociale), et de débat citoyen.
- Conserver et développer les fonds patrimoniaux. Contribuer à la promotion et à la diffusion du patrimoine.
- Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle.
- Contribuer au développement de la lecture et à la lutte contre l'illettrisme.

Les
faits
marquants

Les accueils

- **10** séances scolaires par classe pour les 2 écoles (150 accueils)
- **427** enfants accompagnés et 19 classes
- Séances pour l'ALSH, Foyer de vie, causerie adultes
- **9** bébés lecteurs

Animations-Ateliers Jeunesse/adulte

- **450** présences animations jeunesse
- **500** présences animations adulte

Des expositions et actions culturelles

- Accueil de Valérian HANRY et expo des élèves du collège
- Exposition photos de Yann ROLLO sur le Bouthan en Mars
- Expo Vinyle en Avril
- Accueil d'auteur : Marion BELLO pour son livre « Des excuses pour des chiens »
- Manga Expo en Mai avec l'illustrateur MEDZI O +atelier
- Soirée causerie le 16 septembre : découverte du bled
- Quebec en chanson en Octobre
- Temps fort Minuscules
- 10 jours en péninsule antarctique : Exposition, rencontre avec Nicolas SCHOTT en Novembre

Des Prix

- Prix des jeunes lecteurs BD en Juin
- Prix des lecteurs Réseau



Chiffres clés 2022

16 452 Documents
13 854 livres et 835 revues
1 187 DVD
1 411 CD

29 492 Prêts
88% des emprunts + **6%**
sont des livres et **par rapport à 2021**
revues.

Documents prêtés par la médiathèque départementale du Morbihan

819 Documents achetés (Sans revue)

12 Bénévoles (0,5 ETP)



Une carte unique
pour l'ensemble
des médiathèques



EN 2022,

On recense :

> **781** adhérents actifs dont **118** nouveaux inscrits. 46 % ont moins de 18 ans

> **594** abonnés FACEBOOK

> **572** Allairiens ont emprunté sur le réseau

572 Allairiens ont emprunté sur le réseau

61% des emprunteurs résident à Allaire

"Rendre la culture et les livres accessibles est indispensable car cela émancipe les esprits, favorise l'éducation et construit des sociétés éclairées et inclusives."

Jean-Lou Lebrun, 5e Adjoint

Affaires scolaires, périscolaires, Vie culturelle *





PÔLE ENFANCE JEUNESSE (7 AGENTS + vacataires)



ENFANCE: A.L.S.H O' MERVEILLES :

Anaïs, Guénola, Noémie et Virginie accueillent les enfants chaque mercredi. En période de vacances, l'équipe est renforcée d'animateurs vacataires pour recevoir un plus grand nombre d'enfants.

2022, année de transition pour l'accueil de loisirs. Un travail important a été réalisé par les élus et les agents pour la reprise en gestion com-



munale. Lieu convivial, le service accueille les enfants de 3 à 12 ans, pour pratiquer des activités de loisirs, culturelles, pédagogiques et récréatives

Chiffres clés 2022

Periscolaire et extrascolaire

240 Enfants accueillis

169 Familles

100 Jours d'ouverture

190 Activités proposées
dont 15 temps forts
en période estivale

2 Camps été

25 Animateurs recrutés

176 381 € Budget de fonctionnement



Garderie periscolaire :

(Ecole publique Renaudeau)

Les temps qui précèdent l'entrée en classe ou le retour à la maison sont des temps intermédiaires. Cet accueil collectif fait partie des temps d'apprentissage où se construisent le bien vivre ensemble et l'inclusion. Mais ils restent avant tout, pour les enfants, des temps de loisirs et de détente.

L'accueil périscolaire les mercredis

Au cours de chaque période, l'équipe d'animation propose des cycles autour de différentes thématiques telles que la culture, l'environnement ou la citoyenneté. Labellisé « Plan Mercredi », il permet de mettre en avant des activités de qualité et de garantir la continuité éducative.

L'accueil extrascolaire : les vacances

Pendant les Vacances, une nouvelle dynamique se crée. Les animateurs, recrutés pour plusieurs semaines, proposent aux enfants de nouvelles thématiques qui laissent place à l'imaginaire.

Les faits

Municipalisation de l'accueil de loisirs

Prise en compte du quotient familial dans la tarification (5 tranches)

Mise en place du Portail famille pour l'ALSH



30 enfants accueillis en moyenne le matin

31 enfants accueillis en moyenne le soir

118 enfants ont bénéficié de ce service



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Qu'est-ce que le C.M.E :

Le C.M.E a pour objectif de faire participer les enfants à la vie de la commune. Les enfants portent la parole d'une tranche d'âge. Ils se réunissent plusieurs fois au cours de l'année pour réfléchir à ce qu'ils souhaitent faire et à la façon de le mettre en place.

Il compte **18** enfants et le CME s'est réuni à **7** reprises durant l'année 2022



" Promouvoir la citoyenneté chez l'enfant est essentiel pour édifier des générations responsables, empathiques et engagées, capables de comprendre le monde qui les entoure et de contribuer positivement à la société "

Séverine Mahé, 6ème Adjointe Enfance Jeunesse

Quelques exemples de projets portés par le C.M.E depuis sa création en 2009 :

- Création d'une ludothèque
- Collectes de jeux et de dons
- Visite de l'Assemblée Nationale
- Sensibilisation au handicap
- Réhabilitation aire de jeux
- Fête du jeu, bourse aux jouets

L'ESPACE JEUNES

Lieu de rencontre et d'échange pour les 10/17 ans.

Le local est ouvert toute l'année, pour accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne. Les animateurs sont à l'écoute de leurs envies et présents pour l'élaboration de leurs projets.

Organisé par le Centre Social Intercommunal, il permet aux jeunes de se retrouver dans un lieu convivial et de profiter de divers équipements : baby-foot, consoles de jeux, tables de ping-pong, coin cuisine, espace cocooning, etc. Au cours de chaque période de vacances, de nombreuses activités sont proposées.

Les mercredis et les samedis

Le local est ouvert en accueil informel de 14h à 18h30



Les vacances scolaires

Le local est ouvert, du lundi au samedi en accueil informel, de 14h à 18h30. Un programme d'activités est proposé aux jeunes, sur inscription ; Un accompagnement dans l'élaboration des séjours est proposé.

Chiffres clés 2022

- 206** Adolescents inscrits
- 153** Jours d'ouverture
- 101** Activités proposées
- 3** Projets de séjours

Retrouvez nous sur :

Instagram



Facebook



Intramuros



Site internet communal



Place de la Mairie, 56350 Allaire

Courriel : mairie@allaire.bzh

Téléphone : 02 99 71 91 09